

R.P.I des Usiers

CONSEIL D'ECOLE DU 31 Mars 2016 **COMPTE RENDU**

Etaient présents :

- Mme SCALABRINO Maryline, M. SALOMON André pour les municipalités.
- Mmes GUYON Sandra, CHOPARD-LALLIER Céline, DEMAS Mélanie, WALCZAK Claire, MANCHE Lydie, TROSSAT Clothilde, Ms. DENIS Christophe, BOUTTE Aurélien, GRITTI Florent, pour les délégués de parents d'élèves.
- Mmes CUPILLARD Nicole, VILLA-FAIVRE Michaëlle, CARRACEDO Fabienne, DENIS Céline, HAASZ Aurélie, PERONI Laurence, BEAURENAULT Pascale, SENSEIGNE Fanny, FARGEAUD Gwenola pour les enseignantes.
- Mme GIRARD Carmen pour la CCA
- Mme PUGIN Mireille, DDEN

Etaient absents et excusés:

- Mme COURMONT Amandine, M. DUPUIS William pour les parents.
- Mmes VIDBERG et GUINCHARD, pour les enseignants
- M. BOURGEOIS Eric, Maire de Goux les Usiers

> Prévisions d'effectifs

Les effectifs prévus pour la rentrée 2016 sont actuellement de 287 enfants.

Pour le moment, les effectifs sont stables. Cependant, les inscriptions pour la prochaine année se déroulant à la rentrée des vacances de printemps, nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer le nombre de nouveaux élèves arrivant dans les constructions neuves des trois villages.

Il manque actuellement 10 enfants pour envisager l'ouverture d'une douzième classe dans le RPI. Si ce seuil venait à être atteint, la nouvelle classe serait implantée à Goux les Usiers dans les locaux attenants à la classe de Mme Peroni. La CCA 800 prendrait en charge les travaux d'aménagement.

> Présentation du PEDT

Mme Scalabrino, représentant la commune de Sombacour et membre du comité de pilotage du Projet Educatif Territorial présente le document élaboré suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Ce document, écrit pour trois ans par des représentants des trois communes du Val d'Usiers, avec la collaboration de M. Fabien Mersch, directeur du périscolaire, et de Mme Fabienne Carracedo, directrice de l'école de Sombacour, a permis l'obtention d'une subvention de 20 000 euros. D'éventuels avenants pourront y être apportés.

Le PEDT se propose de faire un état des lieux des besoins, des effectifs, des objectifs à établir.

Le comité de pilotage est composé d'élus, de représentants de parents, du directeur du périscolaire, de représentants d'association, et éventuellement d'un représentant de l'équipe enseignante. Il se réunit trois fois par an fait un point sur les effectifs des enfants fréquentant le périscolaire et sur les activités menées au périscolaire et au centre de loisirs.

En marge de cette présentation, les enseignantes ont tenu à préciser aux parents élus la différence entre la réunion du comité de pilotage du PEDT, et la réunion du Conseil d'Ecole. En